

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 26 (1881)
Heft: (17): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Rapprochement des trois armes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pelle cependant beaucoup le fusil à tabatière, — et qui n'a pourtant avec lui aucune analogie, il ressort un seul fait tangible : le Zündmesser-Gewehr est muni d'une fermeture à clapet, et encore d'un mauvais système puisque l'obturation n'a lieu qu'au moment où le coup part.

» La façon dont on a procédé aux expériences est aussi énigmatique que la description du fusil.

» Les militaires allemands et étrangers présents étaient d'accord pour proclamer qu'on avait à faire à une invention de la plus haute importance ; les résultats étaient remarquables, *la construction étonnamment simple*, cependant l'arme, secret de l'inventeur, *n'est jamais sortie de ses mains*. — Arrange cela qui pourra. — Du reste le point capital de la réclame faite en faveur de ce phénomène des armes à feu, git dans la « Mantel-Patrone » avec laquelle un industriel entreprenant voudrait anéantir d'un seul coup toutes les cartouches métalliques de l'univers.

» Il paraît décidément que cette « Mantel-Patrone » est le manteau destiné à donner le change à l'opinion publique sur la valeur de notre armement actuel. »

G. R.

Rapprochement des trois armes. ¹

L'excellente idée qu'on a eue de faire assister aux écoles à feu de l'artillerie un certain nombre d'officiers de toutes armes commence à porter ses fruits. Les effets du tir de nos nouvelles bouches à feu sont ainsi appréciés *de visu* par une foule d'officiers qui ne les connaissaient pas ou ne les connaissaient que par oui-dire ; qui souvent même, soit par amour-propre d'arme, soit de la meilleure foi du monde, ne voulaient pas croire à ce qu'on leur disait des progrès accomplis et taxaient volontiers d'exagération les résultats que l'artillerie disait obtenir.

Emerveillés au contraire des portées et de la précision de leurs armes, les fantassins exagéraient de leur côté et demandaient des hausses sans cesse croissantes, afin de pouvoir utiliser jusqu'à la limite extrême les portées merveilleuses de leurs fusils. D'aucuns en étaient venus à prétendre même qu'ils n'avaient plus besoin désormais de l'artillerie pour préparer leurs attaques et qu'ils pouvaient seuls suffire à tout.

Quelques esprits sages s'efforçaient de résister à cet entraînement dangereux que nous avons combattu nous mêmes il y a déjà longtemps. Autant il serait insensé, de la part de l'artillerie, de vouloir se passer de l'infanterie, autant ce serait folie chez celle-ci de prétendre rejeter le concours du canon et des artilleurs. Les feux de l'artillerie comme ceux de l'infanterie ont leurs propriétés spéciales et distinctes. On a malheureusement beaucoup moins écrit sur les premiers que sur les seconds. Nous pourrions citer cependant un article paru sur ce sujet dans le *Journal des sciences militaires* en avril 1880 et qui fait parfaitement res-

¹ Quoiqu'il ait été écrit plus spécialement en vue de l'armée française, cet article nous a paru excellent à reproduire. Il renferme des idées et des observations très justes qui s'appliquent à nos troupes de milices avec plus de raison encore qu'à celles de notre puissant voisin. (*Réd.*)

sortir les différences fondamentales, essentielles, entre le fusil et le canon.

Mais ces discussions théoriques ne valent pas une démonstration expérimentale. On trouve toujours d'excellentes objections à faire à ce qu'on lit, ne fût-ce que la négation des faits que l'auteur signale. On n'a pas les mêmes ressources avec ce qu'on voit ; il faut bien se rendre à l'évidence.

Aussi pouvons-nous affirmer d'après les lettres de nos correspondants que plusieurs officiers d'infanterie, et des meilleurs, reviennent peu à peu, principalement depuis le combat de Chellala, de l'engouement trop longtemps à la mode pour les hausses exagérées de 1,500, 1,800 et 2,000 mètres, dont on a si longtemps réclamé l'addition à nos fusils. A chacun son métier et son rôle, disent-ils. Au delà de 1,000 ou 1,200 mètres, l'artillerie seule doit agir.

Généralement, les officiers supérieurs d'infanterie qui ont assisté aux écoles à feu se sont montrés surpris du peu de cas et d'usage que les artilleurs faisaient du télémètre pour l'appréciation des distances. L'artillerie possède un de ces instruments qui est fort bon, l'un des meilleurs sinon le meilleur de tous ceux qu'on a expérimentés : le télémètre ou plutôt télomètre du colonel Gautier. Toutes les batteries en ont un ; tous les officiers, presque tous les sous-officiers et même bien des hommes savent le manier convenablement. Au début, on s'en est beaucoup servi, et en général il fournit des indications exactes. On tend cependant à s'en servir de moins en moins ; c'est incontestable. Pourquoi ? Le voici.

Depuis que l'artillerie française fait des écoles à feu vraiment dignes de ce nom, c'est-à-dire depuis six ans environ ; depuis qu'elle a un matériel à la hauteur des progrès de la science moderne, ses officiers en sont arrivés à constater de plus en plus deux faits : l'un, c'est que la connaissance, même mathématiquement exacte, de la distance ne saurait dispenser du réglage du tir ; l'autre, que ce réglage n'est abrégé que d'une façon insignifiante, — au moins la plupart du temps, — par le mesurage de la distance au moyen du télémètre. Ils en sont arrivés ainsi à conclure que *le canon est encore le meilleur des télémètres*, à la condition, naturellement, qu'on puisse observer ses coups suffisamment bien pour constater s'ils sont courts ou longs. Si les circonstances ne le permettent pas ; — cas heureusement fort rare et dans lequel le mesurage télémétrique sera lui-même très difficile sinon impossible, — ce mesurage ne sera pas d'un grand secours. Ceci est tellement vrai qu'en Allemagne, où par parenthèse, on n'a jamais attaché aux télémètres autant d'importance que nous, on en est arrivé dernièrement à proposer pour servir de télémètres à l'infanterie un fusil spécial, de gros calibre, et lançant de petits obus organisés de manière à produire une forte flamme et une épaisse fumée, ce qui permettrait d'apercevoir facilement leur point de chute et de constater, comme dans l'artillerie, si les coups sont longs ou courts. Ce fusil, qui ne serait confié qu'à un petit nombre d'hommes, serait un véritable télémètre ; car, d'après les idées mêmes de son auteur, il n'aurait pas de propriétés offensives sérieuses.

Sans nous prononcer sur le plus ou moins d'avantages que pourrait

offrir cette invention, nous la signalons d'abord comme fait à l'appui de cette affirmation, que le canon est le meilleur des télémètres, et que par suite il n'est pas étonnant de voir l'artillerie tendre à s'en contenter et à négliger les autres. Nous la signalons ensuite parce qu'il est fort probable que l'idée de ce fusil télémètre a dû être suggérée à son inventeur précisément par le spectacle d'une école à feu d'artillerie.

Nous sommes convaincus que le rapprochement des trois armes qui s'opère momentanément dans ces écoles, ne saurait manquer de produire d'heureux résultats en les faisant mieux connaître l'une à l'autre. Ce ne doit être qu'un premier pas dans une voie où l'armée doit marcher résolument : chercher par tous les moyens possibles à familiariser les officiers avec les troupes, la manière de combattre, les ressources, les procédés d'attaque et de défense, des armes autres que la leur ; c'est ce dont on ne s'est pas assez préoccupé en France, c'est ce qui fait que nous avons encore des *généraux* si peu dignes de ce nom, c'est-à-dire ayant une connaissance vraiment *générale* et complète des troupes des trois armes qu'ils sont appelés à commander simultanément.

L'usage commence à s'établir d'employer les généraux dans une arme autre que celle d'où ils sortent ; c'est un progrès, mais ce n'est pas suffisant. Il est bien tard pour un officier de se mettre à étudier une arme autre que la sienne quand il est arrivé au grade et à l'âge de général. C'est bien plutôt alors le moment pour lui d'appliquer des connaissances acquises que de songer à en acquérir. — Il faut qu'à tous les grades, au moins à ceux d'officiers supérieurs, on multiplie sans cesse les occasions de rapprochement entre les différentes armes. Les écoles à feu sont un excellent moyen de faire connaître l'artillerie à l'infanterie, à la cavalerie et au génie. Il faut chercher d'autres occasions pour réunir l'infanterie à la cavalerie, pour mettre à même les artilleurs d'apprécier la puissance du feu des armes portatives, la vitesse des cavaliers. Jusqu'ici on n'a pour cela que les manœuvres d'automne, c'est trop peu. Tout s'y fait trop en grand pour que les officiers d'un grade inférieur à celui de général, puissent voir et apprécier quelque chose en dehors de leurs propres troupes. Ils y sont comme noyés.

Le remède, on le trouvera dans l'organisation de petites manœuvres exécutées avec des détachements composés de troupes de toutes armes et peu nombreux. Ce qui permettrait, d'abord, de confier un commandement de « général » à de simples officiers supérieurs et, ensuite, laisserait même les officiers subalternes dans les meilleures conditions pour voir et apprécier ce qui se passerait autour d'eux.

Les Allemands font énormément de ces petites manœuvres, et partout, à l'étranger, on suit leur exemple. Nous devrions l'imiter, et ce serait facile, car nous avons un grand nombre de garnisons mixtes. Malheureusement, on ne le fait pas ou on le fait peu et souvent de mauvaise grâce. Bien des formalités empêchent les corps voisins de s'entendre, et chacun d'eux est trop préoccupé de son « inspection générale » pour s'occuper volontiers d'exercices qui n'y auraient pas directement rapport. Les opérations d'Algérie, où nous voyons un chef de bataillon diriger une colonne de 3 ou 4 compagnies, un escadron et une section

se répéteront souvent, qu'on ne s'y trompe pas, dans les guerres européennes de l'avenir. Il serait donc prudent de préparer en temps de paix les officiers à ces commandements mixtes, en rapprochant les trois armes dans de fréquentes manœuvres. (*Progrès militaire*).

NÉCROLOGIE

Le capitaine Adolphe Ceresole.

Il y a quelques semaines, les troupes françaises en garnison à Limoges rendaient les derniers honneurs à notre compatriote, le capitaine Ceresole, du 63^e régiment d'infanterie de ligne, qu'une fluxion de poitrine vient d'enlever brusquement.

Les nombreux amis que le capitaine Ceresole comptait parmi nous nous sauront gré de leur rappeler ici à grands traits la carrière de ce soldat qui a si vaillamment soutenu dans les rangs de l'armée française contemporaine et sur tant de champs de bataille, la réputation de courage et de bravoure des Suisses.

Adolphe Ceresole était étudiant quand, en 1854, à l'âge de 18 ans, il entra au service de France.

C'était au moment de la guerre de Crimée. Nommé sergent dans la légion suisse que formait alors le général Ochsenbein, il fut breveté sous-lieutenant en 1855, à 19 ans.

La légion suisse ayant été licenciée à la paix de Paris, il rentra comme sergent, dès 1856, dans un des deux régiments étrangers et fit comme tel plusieurs campagnes en Algérie et, en 1859, la campagne d'Italie. Blessé à la bataille de Magenta, il fut décoré de la médaille militaire.

Son régiment ayant été licencié après la paix de Villafranca, Ceresole revint en Suisse et entra dans l'état-major fédéral. Il fut employé à cette époque soit comme instructeur, soit dans les bureaux du département militaire fédéral. En 1864, il était capitaine à l'état-major fédéral quand éclata la guerre du Mexique. Il n'en fallait pas davantage pour rallumer sa passion des aventures militaires.

Il rentra au service de France comme lieutenant et fit toute la dernière partie de cette pénible et périlleuse campagne. En 1867, nous le retrouvons en Afrique; il avait échappé successivement, grâce à son tempérament exceptionnel et à une vigueur peu commune, à la fièvre jaune d'abord et au choléra ensuite.

La guerre franco-allemande ramena Ceresole en Europe: la France avait besoin de tous ses soldats. En 1871, il combattait dans les rangs de l'armée de l'Est. Devant Montbéliard, il fut blessé deux fois et relevé sur le champ de bataille pour être emmené prisonnier en Bavière. Son intrépide conduite lui valut à cette occasion une citation à l'ordre de son corps d'armée.

Revenu devant Paris après échange, Ceresole fut nommé capitaine et prit part au sanglant combat de Neuilly, où il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Puis, la paix faite, il retourna en Afrique. En 1872, on lui confia le commandement d'une compagnie de 250 Turcos, mélange d'Arabes, de Nègres et d'Européens; c'était son rêve. Il commanda plusieurs oasis du sud de l'Algérie et fit à cette époque de nombreuses chasses et quelques voyages dans le désert. C'est là qu'une insolation faillit détruire cet organisme de fer. Les médecins envoyèrent Ceresole aux bains de mer et lui prescrivirent de quitter l'Afrique. Il passa alors au 63^e régiment